

Réf: Dossier 464205

## Avis de constitution

### SOCIETE « BMA IVOIRE »

Siège ABIDJAN MARCORY SAN-FIL NON LOIN DU 26  
EME ARRONDISSEMENT LOT 1127, ILOT 121., Lot 1127,  
Ilot 121

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 14/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BMA IVOIRE »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT.

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement ou à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY SAN-FIL NON LOIN DU 26  
EME ARRONDISSEMENT LOT 1127, ILOT 121., Lot 1127,  
Ilot 121

Dirigeant(s) M BEBANE MOHAMED AMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13457 du 16/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78937/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

